

## **PILIER 3**

### **LES ENGAGEMENTS ÉCONOMIQUES DU MEG**

#### **Actions réalisées**

##### **La gouvernance**

- La **vision** du MEG est orientée sur le **long terme** (plus de 5 ans) au travers du Plan stratégique 2020-2024.
- Le **plan stratégique** (PS) est échelonné et corrélé à une volonté d'amélioration continue qui inclut une dimension politique. Des projets thématiques RSO déclinés par unité et par service sont inclus au PS tels que le bannissement du plastique ou des thématiques communes annuelles.
- En tant que Musée municipal, le MEG s'engage à suivre les objectifs de la Ville de Genève et à réduire de 60% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et à atteindre la **neutralité carbone** d'ici 2050.
- La **gouvernance** du Musée est forte, organisée et structurée horizontalement et verticalement.
- Le MEG a participé à l'élaboration du secteur « **muséal** », ainsi qu'au sous-secteur « **culturel** » de la démarche RSO – THQSE
- Le Musée a entrepris de structurer sa **démarche RSO** par la mise en œuvre d'un audit à blanc, en vue d'obtenir la labellisation THQSE (Très Haute Qualité Sanitaire, Sociale, Sociétale et Environnementale) à fin 2022.
- Une **stratégie «numérique responsable»** est instaurée dans tous les secteurs du MEG.
- Afin d'accompagner le **changement de culture d'entreprise**, le MEG propose à l'ensemble du personnel des conférences et des formations en lien avec la durabilité.
- Le MEG **communique régulièrement** sur les actions écoresponsables mises en place dans le cadre de son fonctionnement ou de ses activités (capsules sur les réseaux sociaux, newsletter, articles).
- Le musée intègre les thématiques sociétales et environnementales dans sa **programmation artistique** que ce soit les expositions, le programme de médiation culturelle, les sujets des conférences, ateliers, visites, débats, etc. Exemple : les Rendez-vous pour réfléchir et agir, les ateliers thématiques (alimentation durable, arbres, Rhône...).
- Le MEG inaugure prochainement dans son jardin une **exposition sur ses actions écoresponsables liées aux 17 ODD** (Objectifs de développement durable établis par l'ONU).
- Le MEG a signé la **Charte Mom'Art** (<https://mom-art.org/la-charte/>) ainsi que la **Charte des artistes, acteurs et actrices culturelles pour le climat** (<https://charteclimatculture.ch/>)
- Le MEG a mis en ligne sa **politique décoloniale des collections**, sa **politique de programmation culturelle** ainsi que son **plan de protection des biens culturels**.
- Le MEG co-construit des **partenariats avec les communautés-source** d'où proviennent ses collections pour des prises de décision justes qui tiennent en compte leurs avis.
- L'institution prend en considération les **questions éthiques** qui touchent à l'acquisition de biens culturels en questionnant la provenance des objets inscrits dans ses collections.
- Le MEG a procédé à une optimisation de la **gestion de la propriété intellectuelle** en vérifiant la conformité des droits d'auteur dans les partenariats engagés et à venir.

- L'institution a collaboré avec l'OMPI pour développer et appliquer les principes de **propriété culturelle et de droits culturels des peuples autochtones** pour chaque projet impliquant une co-construction avec des représentant-e-s des communautés-source en lien avec des objets issus des collections du MEG.
- Le MEG a nommé une référente RSO pour piloter et coordonner la responsabilité sociétale des organisations (RSO) au sein de son institution.
- Le MEG a reçu début 2024 la **certification EcoEntreprise** – Evaluation & Certification RSE/DD.
- Création **d'un poste de stagiaire RSO (étudiant-e en fin de master)** par année (« Offrir le MEG comme terrain d'étude »).
- Le musée met en œuvre un plan d'action annuel RSO co-construit avec les équipes du MEG.
- Mise en place d'un outil de monitoring pour piloter la RSO
- Création de 16 indicateurs de suivi pour soutenir l'engagement RSO du musée
- Création d'une cartographie des parties prenantes
- Création d'une matrice de matérialité RSO
- Rédaction de la Politique RSO 2030 du MEG
- Création au MEG du 1er poste de Chargée de mission RSO en Ville de Genève

### Communication

- Le Musée communique de manière quotidienne avec son public via ses réseaux sociaux, son site internet, ses lettres d'information, son réseau d'ambassadeurs et d'ambassadrices, ses partenaires-relais, les médias et ses campagnes de publicité.
- L'organisation communique sur ses actions de responsabilité sociétale et environnementale.
- Le Musée a implémenté une communication interne efficace avec le relai quasi quotidien des informations sur la vie de l'institution.
- Le MEG a créé une page sur la Durabilité sur son site Internet
- Le musée a mis en place un fil Beekeeper (réseau social interne) avec un onglet « Durabilité » pour les collaborateurs-trice-s du MEG.
- L'institution a édité un guide pédagogique interactif expliquant la démarche du MEG dans la RSO.
- Le MEG a édité une brochure résumant les grands principes de la RSO appliqués au sein de l'institution.

### Le budget

- L'institution applique des principes éthiques dans la gestion de son budget par une **transparence financière** visible dans son [rapport d'activité](#) qui est disponible en ligne.

### Les achats responsables

- Les achats réalisés directement par le MEG hors marchés publics répondent à des critères écoresponsables selon le **cycle des 5R** : réutiliser, réparer, recycler, réduire, renoncer.
- **Un tableau de bord des consommables, des déchets, et de l'énergie** permet de suivre l'évolution de la consommation et de la gérer de manière responsable au moyen d'indicateurs.
- Des indicateurs de suivi liés au **numérique responsable** permettra de suivre l'évolution des pratiques et de les ajuster si nécessaire.
- Le Café du MEG utilise des produits labellisés d'origine locale (**label GRITA**) et participe chaque année à la semaine du goût.

- Le MEG a intégré dans ses appels d'offre une **charte** contraignante de **responsabilité sociale et écologique des scénographies** : fournisseurs locaux, respects des droits de l'emploi, réemploi de matériaux, utilisation de matériaux durables et locaux.
- Le MEG choisit de préférence des entreprises ou organismes à faible empreinte carbone.
- Un manuel d'achats écoresponsables et une marche à suivre pour trouver des fournisseurs respectueux des principes de la RSE/O sont à disposition des collaborateurs et collaboratrices du MEG.

### La qualité

- Dans le cadre du choix du-de la scénographe pour les expositions, le critère d'évaluation concernant l'aspect écoresponsable est **pondéré à hauteur de 20%**.
- Le MEG **optimise** au mieux **ses achats** pour les rendre durables : appels d'offre, renégociations de prix, analyse du rapport qualité-prix, tests avant achat, essais de matériel technique, etc.
- Le MEG est reconnu internationalement et a reçu de **nombreux prix** (Red Dot Design Award 2015, Prix d'innovation d'art multi-media 2015 European Museum of the Year Award EMYA 2017, IDA Design Award 2019, etc.).
- L'institution considère l'ensemble des droits humains au sein de son fonctionnement grâce notamment à une **politique RH** de la Ville de Genève très engagée dans la prise en compte de ces aspects.
- Les matériaux sont valorisés dans le cadre de **l'économie sociale et solidaire** : éléments confectionnés par des associations, des écoles, dons à d'autres organisations, collaboration avec l'association Matériuum, réinsertion de personnes dans la vie professionnelle, etc
- **L'économie circulaire** est appliquée dans divers domaines par exemple en travaillant avec des prestataires et/ou fournisseurs écoresponsables, en développant le partage, le prêt, la location, l'allongement de la durée d'usage, le recyclage et la valorisation des matériaux et du matériel.
- Le MEG conçoit son offre culturelle (expositions, programme de médiation, etc.) de façon **écologique** et respectueuse de la **santé**.
- Le Musée s'assure que ses fournisseurs et prestataires **respectent les droits humains** par le biais de la centrale d'achat de la Ville de Genève.
- Le MEG est **préparé pour faire face aux risques** auxquels il pourrait être confronté : incendies, climatiques, intrusion, troubles civils, terroristes, piratages informatiques, défaillance du bâtiment, risques d'épidémies et des formations régulières sont organisées pour son personnel : plan de sauvetage PBC (Protection des biens culturels), cellule de crise, etc.
- Le MEG a mise en place le principe des 5R (Réutiliser, Réparer, Réduire, Recycler, Renoncer) dans tous les secteurs de l'institution.
- L'Unité Expositions du MEG a dressé un **inventaire de matériels/éléments disponibles** pour une réutilisation dans ses expositions temporaires.